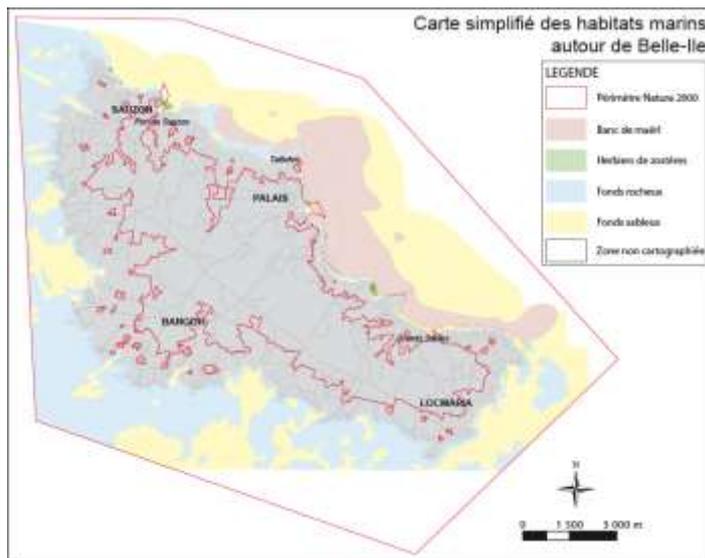


La gestion de la ressource en milieu marin autour de Belle-Île à l'étude

Suite à l'extension marine du site Natura 2000 "Belle-Île-en-Mer" (FR5300032), une collaboration s'est mise en place entre la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI), le CRPMEM-Bretagne, le CDPMEM-Morbihan et la DREAL-Bretagne afin de mener des actions intégrant les métiers de la pêche à la démarche Natura 2000. Ce projet est largement financé par le Fonds Européen pour la Pêche Axe 4 (FEP), géré par le Pays d'Auray, visant à encourager le développement durable des zones de pêche et de l'aquaculture.



Les raisons de l'extension marine du site Natura 2000

Le site initial a fait l'objet d'une extension afin d'englober l'ensemble du banc de maërl présent dans le périmètre Natura 2000, et de prendre en compte la partie Sud de l'île composée essentiellement de l'habitat "récifs".

Des objectifs communs pour des enjeux sur le long terme

La mobilisation des professionnels de la pêche autour de la question commune de gestion de la ressource est la clé de la démarche, dans un contexte de concertation autour de Natura 2000. Les objectifs de ce partenariat sont multiples :

- préserver les écosystèmes marins,
- gérer les ressources halieutiques,
- pérenniser et valoriser l'activité des professionnels de la pêche,
- initier une collaboration protection/pêche.

Audrey Olivier, chargée de mission "mer et espaces naturels" a donc rejoint l'équipe des espaces naturels de la CCBI depuis le 14 janvier pour mener cette mission. L'actualisation du Document d'Objectifs (DOCOB) existant et l'élaboration d'un plan d'actions spécifique au milieu marin font partie de ses objectifs.

Contact :

audrey.olivier@ccbi.fr

Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

42, avenue Carnot

56360 Le palais

02.97.31.83.04

www.ccbi.fr